

POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA RECONSTRUCTION DES ÉCOLES FRANÇAISES

L'Institut Coopératif de l'École Moderne (Techniques Freinet), à Cannes, ouvre un grand concours

Il existe, en fait de construction et de réfection scolaires, comme pour l'ameublement et l'organisation des classes, un incroyable illogisme.

Alors que l'architecte dresse ingénieusement les plans d'une construction en fonction de l'utilisation éventuelle des locaux, et que le marchand de meubles s'évertue à créer du pratique, de l'agréable et de l'économique, il existe, dans le domaine scolaire, un divorce complet entre constructeurs et usagers. Il est très rare que l'instituteur, ou même le Directeur d'un établissement soient consultés avant la réalisation des travaux. On construit en 1946 comme on construisait en 1900, et le matériel scolaire de 1946 ne se différencie du matériel 1900 que par sa moindre solidité.

L'Institut Coopératif de l'École Moderne veut faire cesser ce divorce. Avec les techniques Freinet et par la Coopérative de l'Enseignement Laïc, l'École Moderne Française est en train de devenir une réalité. On ne travaille plus dans nos classes comme on y travaillait au début du siècle ; et surtout on y emploie d'autres outils dont l'efficacité est aujourd'hui attestée par l'expérience : l'imprimerie à l'école, les fichiers scolaires coopératifs, les établis, la gravure, le dessin, et la peinture, le jardinage, l'expérimentation scientifique, historique et géographique, le cinéma, la radio, les disques, la photo.

Cette évolution, cette modernisation, ont déjà été sanctionnées par les autorités officielles qui en étudient l'extension au 2^e degré par l'expérience en cours des 6^e nouvelles.

La transformation industrielle, au siècle dernier, de l'artisanat au machinisme, a suscité la construction et l'aménagement de locaux adaptés aux nouveaux besoins et tout à fait différents du petit atelier familial.

L'école d'hier était prévue pour la technique des devoirs et des leçons par la pratique du manuel scolaire ; la classe était construite et aménagée pour faciliter cette technique : salle unique, toute centrée et concentrée sur la chaire du maître, d'où partait la lumière exclusive. La chaire et les bancs pupitres pour les élèves assis étaient

l'ameublement normal répondant aux besoins scolaires de cette époque.

Nous ne referons pas ici tout le procès de l'école ancienne, ni l'apologie de l'École Moderne qui prend naissance et se développe sous nos yeux. Nous dirons seulement les principes qui sont à la base de cette modernisation afin que les pouvoirs publics, les municipalités et les architectes comprennent les raisons profondes et définitives qui nécessitent une nouvelle conception dans la construction et l'aménagement des classes en 1946.

a) L'École Moderne n'est plus centrée sur l'exposé ou l'interrogation du maître, mais sur le travail effectif — on dit volontiers actif — des élèves.

Les leçons qu'on appelle « ex cathedra » disparaissent progressivement pour faire place à des explications occasionnelles données à toute la classe ou à une équipe, ou à un groupe, lorsque le besoin s'en fait sentir.

De ce fait, la chaire du maître devient inutile. Elle est en voie de disparition dans nos classes.

b) Le travail scolaire cesse d'être exclusivement un travail de lecture et de copie. Lecture et copie sont des techniques que nous ne négligeons pas mais qui ne sont l'instrument permanent de l'instruction.

Conséquence : l'enfant sera assis de temps en temps à sa table, mais il sera aussi assez souvent à la table d'imprimerie, devant le fichier ou le musée, dans le jardin ou à l'établi.

Il en résulte une construction et un aménagement tout à fait différents de notre mobilier scolaire.

c) Le travail scolaire change de forme : nous n'avons plus en permanence des élèves assis, écrivant ou écoutant la leçon du maître. Le travail par groupes, par équipes, gagne rapidement la pratique scolaire. Certains travaux modernes, par exemple, la lecture de cartes, le dessin libre, ne s'accroissent pas de la table-pupitre inclinée.

De plus il faut que les élèves puissent aller et venir sans bruit dans la classe.

Tout cela nécessite :

— Un parquet silencieux avec, si possible, liège ou caoutchouc ;

— des tables portatives, à dessus plat, ou du moins mobile pour pouvoir être mis à plat, avec siège non accolé à la table, afin que les enfants puissent travailler seuls ou par groupes, repousser toutes les tables dans un coin, afin de libérer la salle pour les assemblées générales de la Coopérative scolaire, le cinéma ou le théâtre.

On comprendra mieux nos vrais besoins, si nous disons que nous recommandons souvent comme mobilier scolaire la vulgaire table

genre de cuisine, de 1 m. x 80 cm., qui permet l'installation et le travail de deux élèves (en coin) et, pour certains travaux, de quatre élèves. Ces tables conviennent pour l'écriture, la lecture, le dessin ; groupées côte à côte, elles permettent le dessin collectif, ou l'exposition. Elles peuvent s'aligner, se grouper, se mettre en fer à cheval, au gré des besoins. On peut les entasser facilement dans un coin.

Le siège est séparé de la table ; il peut être chaise ou tabouret.

Certes, la table pourrait être à dessus mobile et réglable, pouvant s'installer horizontal pour certains travaux, incliné pour d'autres. Mais nous pouvons rassurer tout de suite les hygiénistes : les dangers de scoliose ou de déformation de la vue sont à peu près nuls dans nos classes, parce que la lecture et l'écriture passives cessent d'être l'unique occupation de nos enfants.

d) Nous n'avons pas parlé du casier individuel pour les livres et cahiers.

On pourrait certes prévoir des tiroirs aux tables, mais nous devons, ici, signaler une nouvelle orientation de notre pédagogie : notre matériel de travail tend à devenir collectif. Les outils individuels de l'enfant tiennent de moins en moins de place. Un petit tiroir suffit. Nous lui préférons le casier, genre casier de bureau format 21x27, fixé au mur. Cela nécessite le déplacement des enfants, mais ce n'est plus là un ennui majeur dans nos classes.

e) Notre école cesse d'être ratatinée sur elle-même, jalousement isolée de l'extérieur. Toute la tendance officielle actuelle nous pousse vers l'intégration de l'école au milieu, vers l'étude de ce milieu.

L'École, comme une maison moderne, sera donc largement ouverte sur le milieu extérieur, accueillante et comme transparente. Nous ne craignons plus que l'enfant voit les vaches partir au champ ou défilier le char débordant de foin. Au contraire : cela entretient, inspire la vie scolaire, et la relie toujours davantage au milieu qui l'entoure.

Donc, plus de fenêtres surélevées à verre dépoli, mais de larges baies à hauteur d'enfant pour que l'école soit une maison moderne, claire et ensoleillée, agréable à habiter, accueillante aux travailleurs.

f) Notre école cesse d'être l'école auditorium-scriptorium pour devenir un atelier complexe de travail. Et c'est pour la construction et l'aménagement de cet atelier complexe que nous avons tout spécialement besoin de l'ingéniosité des architectes et constructeurs.

Nous dirons donc nos besoins multiples. Aux spécialistes de proposer leurs solutions.

1° Il nous faut une salle commune certes, mais qui n'est pas forcément très spacieuse, parce que dans la pratique de nos classes,

les élèves y seront réunis tous ensemble. La salle ou l'espace qui lui sera réservé sera comme une salle de réunion dans laquelle les enfants pourront être même un peu serrés puisqu'ils seront là surtout pour l'élaboration du texte libre du matin, pour écouter les conférences ou pour assister au cinéma ou au théâtre, pour organiser l'assemblée générale de la Coopérative. Le vrai travail de lecture, d'écriture ou autre se fera presque exclusivement par équipes ou par groupes.

2° Mais il faut surtout que soit rendu possible le travail complexe tel que Freinet l'a préconisé et expliqué dans son livre : *L'École Moderne Française*.

Il faut que certains enfants puissent se concentrer autour d'une table pour un travail collectif, la rédaction d'un texte, l'examen d'un insecte ou d'une carte ; et que, pendant ce temps, d'autres puissent, avec la même concentration, composer à l'imprimerie, consulter le fichier, ou bricoler à l'établi. C'est pourquoi nous avons préconisé pour la classe nouvelle le système d'ateliers box, débouchant de la classe commune.

On peut également prévoir un atelier ou des ateliers dans une ou plusieurs salles annexes avec porte de communication. Quand le travail les intéresse, les enfants n'ont pas besoin de la présence permanente du maître.

Voici les travaux et, donc, les ateliers possibles et souhaitables :

ATELIER 1 : Travaux des champs ; élevage.

ATELIER 2 : Forge et menuiserie.

ATELIER 3 : Filature, tissage, couture, cuisine, ménage.

ATELIER 4 : Construction, mécanique, commerce.

ATELIER 5 : Prospection, connaissance, documentation, fichiers, cinéma, radio, disques.

ATELIER 6 : Expérimentation, musée, table d'expérience.

ATELIER 7 : Création, expression et communications graphiques (polycopie, imprimerie, journal scolaire, machine à écrire.)

ATELIER 8 : Création, expression et communications artistiques (gravure et dessin, chant rythmique, théâtre, guignol, etc.)

(Les ateliers 5, 6, 7 et 8 sont indispensables dans les classes modernes. L'atelier 1 est indispensable à l'école rurale.)

Nous présentons nos besoins. Aux architectes de nous dire les solutions possibles avec, peut-être aussi, panneaux mobiles, rideaux, paravents, etc...

Ajoutons que l'obscurité doit être possible à tout instant dans la salle de classe, pour projections fixes ou animées. Prévoir également l'installation de radio avec sonorisation.

**

Nous demandons aux architectes d'étudier le problème construction, aménagement, mobilier, pour :

a) une école à classe unique de village, avec, peut-être, adjointe une installation de propreté et douches, jardin scolaire et clapier, terrain de sport.

b) une école à 2 et 3 classes jumelées de bourg, où travaille souvent un ménage d'instituteurs.

Cette sorte d'école, très fréquente en France, et particulièrement intéressante, pourrait avoir certains ateliers, certaines installations, communes aux deux classes (gémées).

c) L'école de ville avec plus de 3 classes. Pour éviter l'atmosphère caserne et pour permettre aux instituteurs de mieux suivre leurs élèves, nous avons, selon les conseils de Monsieur l'Inspecteur Levesque, préconisé l'organisation de ces écoles de ville sur le modèle des écoles de campagne, c'est-à-dire par groupe de 2 ou 3 classes fonctionnant comme les 2 ou 3 classes de bourg, et pouvant posséder en commun certains ateliers et certains outils. La grande école serait comme une sorte de juxtaposition de 3 classes conduites par des équipes homogènes d'éducateurs qui suivraient les élèves pendant toute la scolarité.

Voici posées les grandes lignes de la modernisation dont nous avons jeté les bases et dont tout travailleur comprend l'urgence.

Nous ajoutons que les aménagements que nous souhaitons doivent se faire dans les cadres normaux des crédits actuellement possibles. Il ne s'agit pas de bâtir des projets irréalisables, mais de faire mieux avec les fonds dont on dispose, ce qui n'empêche pas d'avoir pour l'école de demain quelques ambitions supplémentaires.

Nous avons pensé que, au moment où va se poser, sur le terrain essentiellement pratique, le problème de la reconstruction française, lorsque tant d'écoles démolies sont à reconstruire ; que tant d'autres abandonnées depuis 10 ans, nécessitent aménagement et réfection, il était indispensable que s'entendent pédagogues, pouvoirs publics et architectes, pour que nous ne construisions pas des écoles 1900 mais bien des écoles 1946 ou 1950, où les éducateurs pourront travailler selon les techniques modernes qui répondent aux besoins de notre siècle et à l'esprit de nos enfants, à l'ère du cinéma parlant, de la radio et de la bombe atomique.

L'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne, la Coopérative de l'Enseignement Laïc sont des entreprises essentiellement coopératives qui ne cherchent pas à se faire de la réclame et qui consacrent exclusivement les fonds dont ils disposent aux œuvres vivantes et dynamiques. Cela expliquera la modicité des

prix, de principes, qui sont offerts par ce concours.

Il sera accordé un prix de : 10.000 francs pour chacune des séries a, b, et c.

Les projets les plus intéressants seront publiés par les soins de l'I.C.E.M. et de sa revue : L'Éducateur. Toute la diffusion nécessaire autour de ce concours sera organisée par leurs soins.

Clôture du concours : le 31 Mars 1947.

Adresser tous projets et toutes demandes de renseignements à :

Institut Coopératif de l'Ecole Moderne :
C. FREINET, à CANNES (A.-M.)